

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

LE 14 SEPTEMBRE 2015

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, tenue au lieu habituel des séances, le **14 septembre 2015 à 20h00.**

SONT PRÉSENTS :

M. Pierre Yelle, maire
MM. Pascal Thérout, conseiller
Jean Duhaime, conseiller
Yves Plante, conseiller
Daniel Labbé, conseiller
Réjean Gamelin, conseiller
M^{me} Julie Bouchard, conseillère
M^{me} Hélène Latraverse, secrétaire-trésorière adjointe
M. Marcel Niquet, inspecteur municipal

Assistance : 6 citoyens

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Pierre Yelle, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et poursuit la séance.

2. Quorum

Les membres présents formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Yelle, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

15-09-147

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour;
Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

15-09-148

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015

La secrétaire-trésorière présente le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015;

CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT que les délibérations inscrites au procès-verbal reflètent fidèlement les décisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Réjean Gamelin
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

D'ADOPTER sans lecture le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015 tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

15-09-149

5. Virement du fonds d'administration vers le fonds de roulement

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 12-11-224 pour les travaux du 480 Notre-Dame, stipulait d'employer le fonds de roulement au montant de 51 000 \$ en prévoyant de le reconstituer dans les trois (3) années suivantes, par des tranches de 17 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT que l'année 2015 est la troisième tranche de 17 000 \$ à remettre dans le fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Yves Plante

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'EFFECTUER un virement de 17 000 \$ du fonds d'administration vers le fonds de roulement par un placement d'épargne rachetable en tout temps;

D'AUTORISER le maire et la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer les effets bancaires nécessaires pour ladite transaction, s'il y a lieu.

15-09-150

6. Déneigement des bornes-fontaines – Automne 2015 et hiver 2016

CONSIDÉRANT que durant la saison hivernale, les chutes de neige accumulées, peuvent rendre inaccessibles l'utilisation des bornes-fontaines;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par la conseillère Julie Bouchard

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

DE RETENIR les services de monsieur Gérard Dufault pour le déneigement des bornes-fontaines de la Municipalité de Saint-François-du-Lac;

DE PAYER un montant forfaitaire de 220 \$ sans taxe, pour la saison hivernale 2015-2016 et ce, à la demande de l'inspecteur monsieur Marcel Niquet à chaque fois qu'il y aura nécessité;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-330-01-443 « Déneigement Bornes-fontaines » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-09-151

7. Déneigement des galeries et trottoirs pour le bureau municipal – 2015-2016

CONSIDÉRANT que les galeries et trottoirs de l'édifice municipal doivent être dégagés à la suite de précipitations de neige ou de poudrière;

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Laneuville offre ses services pour un montant de 500 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime

Appuyé par le conseiller Yves Plante

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

DE RETENIR les services de monsieur Sylvain Laneuville pour le déneigement des galeries et trottoirs de l'édifice municipal pour la saison 2015-2016;

DE PAYER le montant de 500 \$ en trois versements soit, 150 \$ en janvier, 150 \$ en février et 200 \$ en avril 2016;

QUE les services soient étendus de la période d'octobre à avril 2016 inclusivement;

QUE monsieur Sylvain Laneuville nous donne copie d'une preuve d'assurance responsabilité;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-130-00-443 « Déneigement-Adm » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

15-09-152

8. Fauchage des abords des chemins municipaux et du chemin d'accès à l'usine – 2016, 2017 et 2018

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Bélanger offre à la municipalité d'effectuer les travaux pour l'année 2016, au montant de 5 480 \$ plus les taxes applicables, pour le fauchage et la débroussailleuse des abords des chemins municipaux et du chemin d'accès à l'usine;

CONSIDÉRANT que l'offre de service comprend notamment, le fauchage sur une largeur effectué vers le milieu du mois de juin ainsi que le fauchage pour deux largeurs et la débroussailleuse effectué vers le milieu du mois d'août au plus tard;

CONSIDÉRANT que l'offre de service comprend également des travaux de fauchage aux aires de repos, l'approche des ponts et la rue de l'Aqueduc;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire un contrat de trois (3) ans pour 2016, 2017 et 2018 aux mêmes dates prévues pour chaque année;

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Bélanger est d'accord pour la signature d'un contrat de trois (3) ans en augmentant le montant d'environ 2 % arrondi pour l'année 2017 (110\$) et d'environ 2% arrondi pour l'année 2018 (110 \$);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Réjean Gamelin

Appuyé par le conseiller Daniel Labbé

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'ACCORDER le contrat aux Entreprises Alain Bélanger pour les travaux ci-haut mentionnés, au montant de 5 480 \$ pour 2016, 5 590 \$ pour 2017 et 5 700 \$ pour 2018, plus les taxes applicables;

QUE le contrat devra être respecté selon le devis et les directives de l'inspecteur municipal, monsieur Marcel Niquet;

QUE le maire ou le pro-maire et la secrétaire-trésorière ou la secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à agir pour et au nom de la municipalité lors de la signature du contrat en mai 2016;

D'AUTORISER l'engagement de la présente dépense aux budgets 2016, 2017 et 2018;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-320-00-521 « Entretien de chemins » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

15-09-153

**9. Autorisation d'une nuit supplémentaire au congrès des maires –
Complément à la résolution 15-06-100**

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 15-06-100, donnait l'autorisation à monsieur Pierre Yelle, maire, de se faire rembourser 2 nuitées en hébergement lors du congrès de Québec;

CONSIDÉRANT qu'une formation du mois d'août a été reportée le 23 septembre 2015, lors du congrès des maires, et que celle-ci nécessite une nuitée d'hébergement supplémentaire;

CONSIDÉRANT que les coûts pour une nuit supplémentaire sont presque les mêmes qu'un remboursement de déplacement à Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pascal Thérout

Appuyé par le conseiller Jean Duhaime

Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER 3 nuitées d'hébergement à Québec au lieu de 2 nuitées;

D'AFFECTER au poste budgétaire 02-110-02-310 « Déplacements congrès élus » les crédits suffisants afin de donner plein effet à la présente résolution.

10. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance générale reçue durant le mois et le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à classer ladite correspondance aux archives de la municipalité ainsi que toute autre correspondance, le cas échéant.

11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point à ajouter aux affaires nouvelles pour ce mois-ci.

12. RAPPORT DES COMITÉS

Messieurs Pascal Thérout, Jean Duhaime, Daniel Labbé, Réjean Gamelin, conseillers, et monsieur Pierre Yelle, maire, donnent rapport de leurs comités respectifs, soit, la régie des déchets et les loisirs, l'OMH et la régie d'eau, la coop de santé, la maison des jeunes et diverses informations mensuelles mentionnées par le maire.

15-09-154

13. COMPTES À PAYER

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

CH #	FOURNISSEURS	MONTANT
5326	Accomodeur St-François (Essence camion - Août)	262.35
5327	Alarme 2200 (Surveillance centre communautaire)	172.46
5328	Aquatech (Ouvrages d'eau usée + ROMAEU- Septembre 2015)	908.61
5329	Bureau Citation (Fournitures de bureau)	64.62
5330	Cherbourg Sanitaire et Emballage (Produits centre communautaire)	259.96
5331	Comme Autrefois (Plantes - évènement)	65.95
5332	Compteurs Lecompte inc. (Compteurs d'eau)	709.86
5333	Desmarais Protection électronique (Réparation caméras ctr comm.)	1 072.66
5334	Emco Corporation (Tuyau aqueduc)	1 023.65

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5335	Entreprises Alain Bélanger (Fauchage 2e coupe)	4 920.93
5336	Entreprises Pierreville ltée. (Les) (Travaux chemin poste Pelletier)	551.02
5337	Équipement Raydan (Location équipements)	81.92
5338	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Août 2015)	36.00
5339	Gamelin Ghislaine (Entretien ménager - Août)	335.00
5340	Groupe environex (Analyse d'eau usée - Août)	166.83
5341	Hydro-Québec (Electricité au 37 rang Grande-Terre - Août)	514.46
5342	Veolia Water Technologies Canada inc. (Produits chimiques usine)	59.65
5343	Marina MR.B (Essence d'août)	538.71
5344	Méto Rouillard & Frères (Fournitures)	43.96
5345	Michaud Mélanie (Remboursement pour activités)	63.00
5346	Patrick Morin (Pièces et accessoires)	341.83
5347	Pavage 132 (Rapiécages)	1 486.06
5348	Pompes JP (Réparation pompe station principale)	3 937.25
5349	Produits de béton Casaubon inc. (Fournitures pour regard)	3 027.93
5350	Protection incendie CFS Lté (Entretien détecteur de gaz)	746.98
5351	Crédit-Bail RCAP inc. (Location photocopieur-3 mois)	617.42
5352	Régie incendie Pierreville-St-Francois-du-Lac (Visites prévention)	1 908.73
5353	Régie de gestion des matières résiduelles (Bacs de cuisine)	529.46
5354	Signalisation Kalitek (Panneau solaire)	1 269.32
5355	Société historique de la région de Pierreville (Achat de livres)	266.24
5356	Télérecharge (Timbres)	919.80
5357	Tougas Isabelle (Remboursement d'activités)	100.00
5358	Ville de Sorel-Tracy (Ouverture de dossier)	440.00
5359	Piché Paul (Allocation cellulaire - septembre 2015)	25.00
5360	Régie de gestion des matières résiduelles (Quote-part - Septembre)	13 240.67
5361	Ministre des finances (Sûreté du Québec - Dernier versement 2015)	71 014.00
	TOTAL DES CHÈQUES	111 722.29

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

CH #	FOURNISSEUR	MONTANT
5301	Fonds de l'information foncière (Avis de mutation - Juillet)	24.00
5302	Laurentide RE/Sources inc. (Collecte de produits non-acceptés)	311.19
5303	Pitney Bowes (Location compteur postal -1 sept. au 30 nov. 2015)	397.00
5304	Hydro-Québec (Eclairage public - Juillet 2015)	1 074.88
5305	OMH Lassiseraye (Ajustement 2014 et 10% déficit prévu 2015)	6 016.00
5306	OMH Bruyère (Ajustement 2014 et 10% déficit prévu 2015)	3 662.00
5307	Danis Construction inc.(Pavage rue de L'Aqueduc)	16 056.26
5308	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	123.02
5309	Pompes JP (Les) (Inspections des postes)	1 986.77
5310	Pompes JP (Les) (Entretiens pompes Pelletier,Gauthier,Principal)	1 847.65
5311	Pompes JP (Les) (Entretiens pompes Marie-Victorin)	579.82

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-François-du-Lac

5312	Société canadienne des postes (Timbres)	805.97
5313	Bell Canada (Téléphones édifices - Août 2015)	761.27
5314	Télus Mobilité (Cellulaire Marcel - Août)	103.67
5315	Croix Bleue Médiavie (Assurance collective – Sept. et oct. 2015)	2 827.04
5316	Micro-Experts (Services informatique)	304.69
5317	Lachapelle Ghislaine (Remboursement - Achat de livres)	299.56
5318	Petite caisse renflouement (Eau, frais poste, acc.usine)	184.75
5319	Ministère du Revenu du Québec (DAS-Provinciales - Août 2015)	7820.40
5320	Receveur Général du Canada (DAS-Fédérales - Août 2015)	3088.24
5321	Société canadienne des postes (Frais postal - Avis)	61.17
5322	Financière Banque Nationale (Cap.-Int. prêt égout G-T et Forcier)	9 676.65
5323	Financière Banque Nationale (Cap.-Int. prêt égout M-V et Rte 143)	7 770.63
5324	Régie I.A.E.P. (Quote-part eau - Mai à juillet)	53 504.03
5325	Hydro-Québec (Eclairage public et édifices - Août 1/2)	5 456.19
	TOTAL DES CHÈQUES	124 742.85
	DÉBOURSÉS AOÛT 2015	
	Salaires août 2015	19 657.53
	TOTAL DES DÉBOURSÉS	19 657.53

Il est proposé par la conseillère Julie Bouchard
Appuyé par le conseiller Daniel Labbé
Et résolu unanimement par le conseil (Monsieur le maire n'exerce pas son droit de vote)
QUE ces comptes soient acceptés et payés par la municipalité;

D'AFFECTER les postes budgétaires concernés;

COMPTES À PAYER DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015;

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget 2015 aux fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont engagées par la municipalité ainsi que pour les dépenses engagées par résolution dans le présent document.

14. Période de questions

- Zones inondables – Dérogation
- Informations sur la perchaude
- Haies Notre-Dame-Gladu
- Terrain de balle

15. Conclusion

15-09-155

16. Levée de la séance

Après réponses aux contribuables,
Il est proposé par le conseiller Jean Duhaime
Appuyé par le conseiller Pascal Thérout
Et résolu unanimement par le conseil :

DE LEVER la séance à 20h40.

Pierre Yelle
Maire

Hélène Latraverse
Secrétaire-trésorière adjointe